

## LE PAYSAN ET LES MATHS



*Il fallait la trouver cette solution...*

*À sa mort, un fermier laissa en héritage dix-sept (17) chevaux à ses trois fils.  
Dans son testament, le père avait ainsi établi le partage de l'héritage :*

- Mon fils aîné recevra la moitié (1/2) de tous les chevaux,*
- Mon second fils recevra le tiers (1/3) de tous les chevaux,*
- Mon plus jeune fils recevra le neuvième (1/9) de tous les chevaux.*

*Or . . . il était tout à fait impossible de diviser 17 chevaux par deux, par trois et par neuf !*

*Les trois enfants décidèrent donc de faire appel à un fermier voisin, dont ils appréciaient l'intelligence, dans l'espoir qu'il puisse trouver une solution à leur différend.*

*Le fermier prit donc le testament et l'examina avec grand soin.*

*Après quoi, il alla chercher son propre cheval et l'ajouta aux dix-sept (17) autres.*

*Il y avait maintenant dix-huit (18) chevaux dans le champ.*

*Dès lors, il devint possible aux héritiers de procéder au partage, tel que prévu dans le testament du père :*

- Fils aîné : la moitié de 18 = 9 chevaux,**
- Second fils : le tiers de 18 = 6 chevaux,**
- Plus jeune fils : le neuvième de 18 = 2 chevaux.**

**En faisant l'addition, cela donna : 17 chevaux.**

**Il restait donc un cheval, celui du fermier voisin que celui-ci reprit et ramena à sa ferme...**

***Et Reconnaissez que "ça vous en bouche un coin" !!!***